

CEGID

PAIE

Commission sur le chiffre d'affaires du mois précédent

On souhaite que les commerciaux de l'entreprise bénéficie d'une prime calculée sur le chiffre d'affaires qu'ils ont réalisé le mois précédent :

<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>% commission</i>
De 0 à 10 000 €	0.5 %
De 10 000 à 20 000 €	1 %
De 20 000 à 50 000 €	1.5 %
Au delà de 50 000 €	2 %

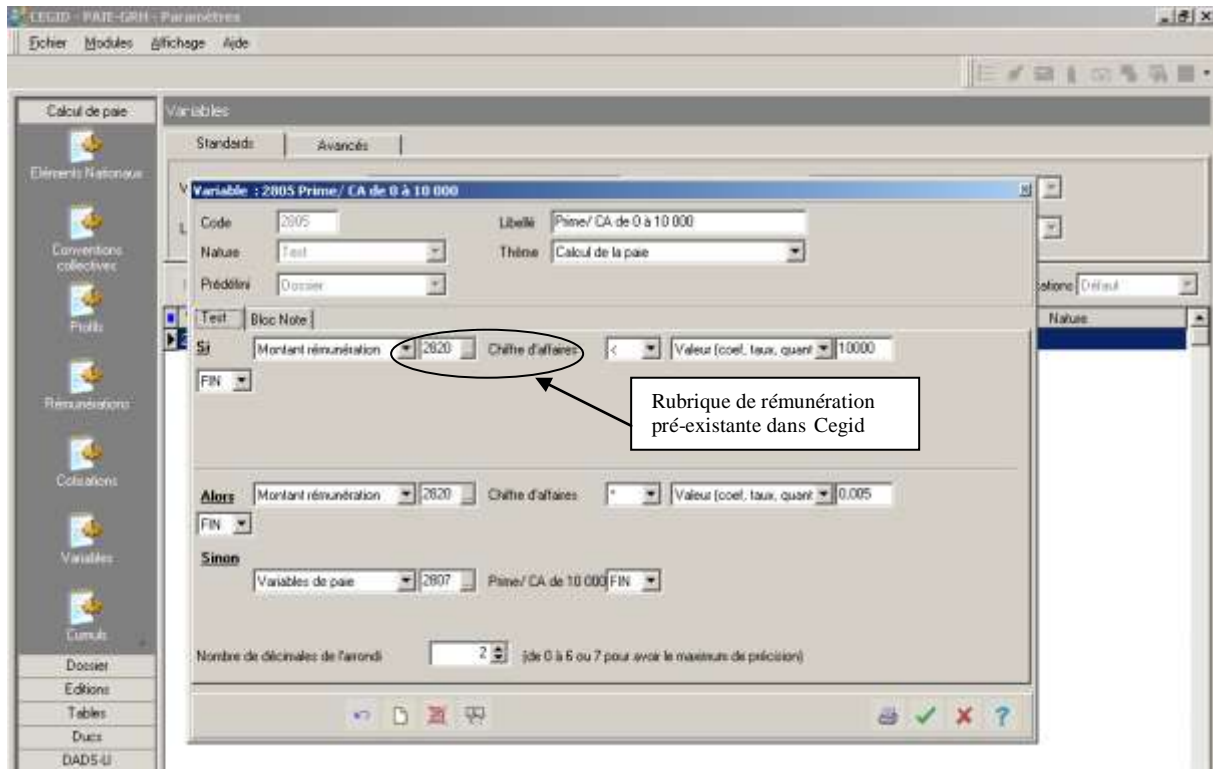
1^{ère} étape :

Il faut d'abord créer des variables de paie de nature « test » pour chaque tranche de calcul :

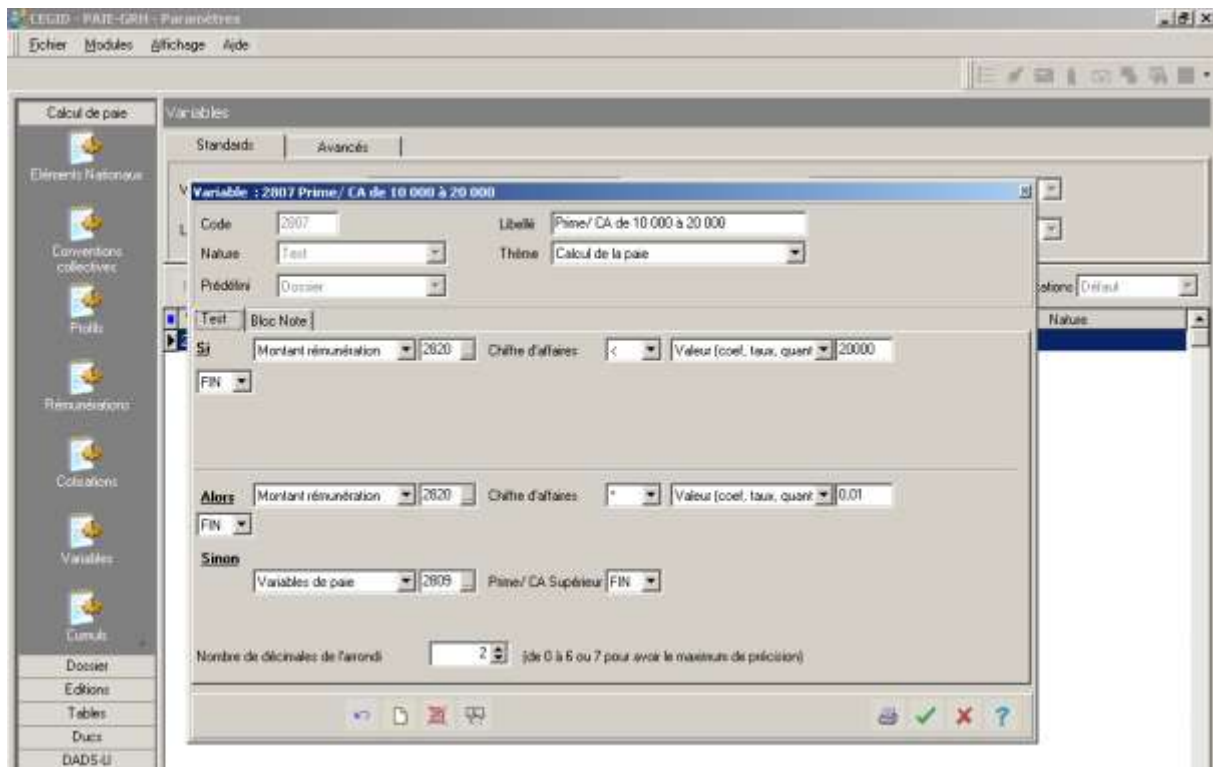
Paramètres / calcul de paie / variables

RQ : pour créer ces différentes variables, il vaut mieux commencer par la dernière n° 2809, sinon on ne peut pas encore compléter la rubrique « Sinon » !!!

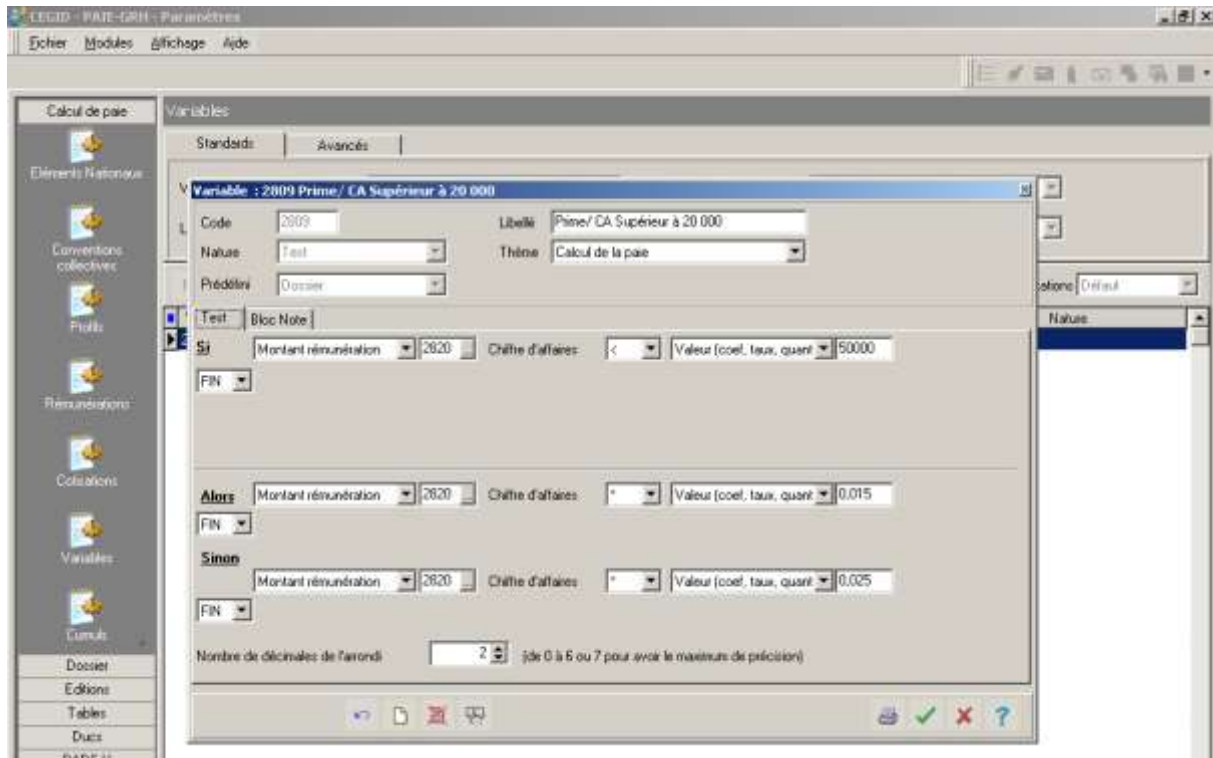
1^{ère} variable : celle correspondant à la tranche CA de 0 à 10 000 €



2^{ème} variable : celle correspondant à la tranche de 10 000 à 20 000 €



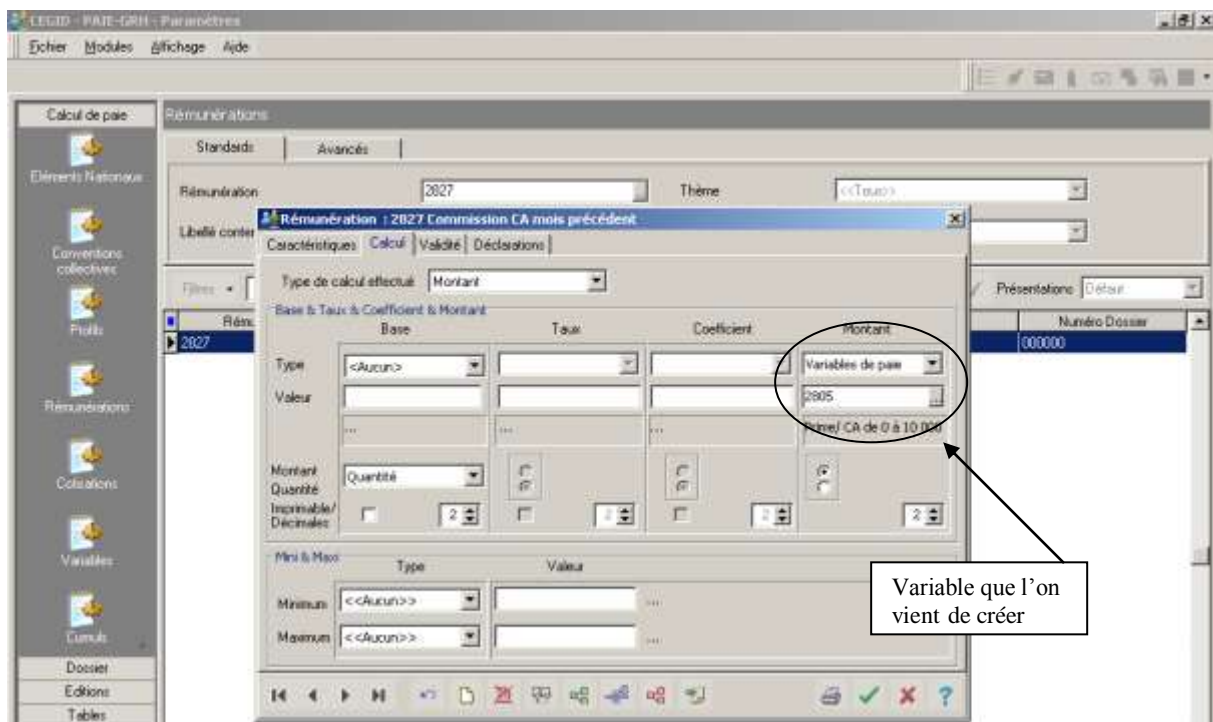
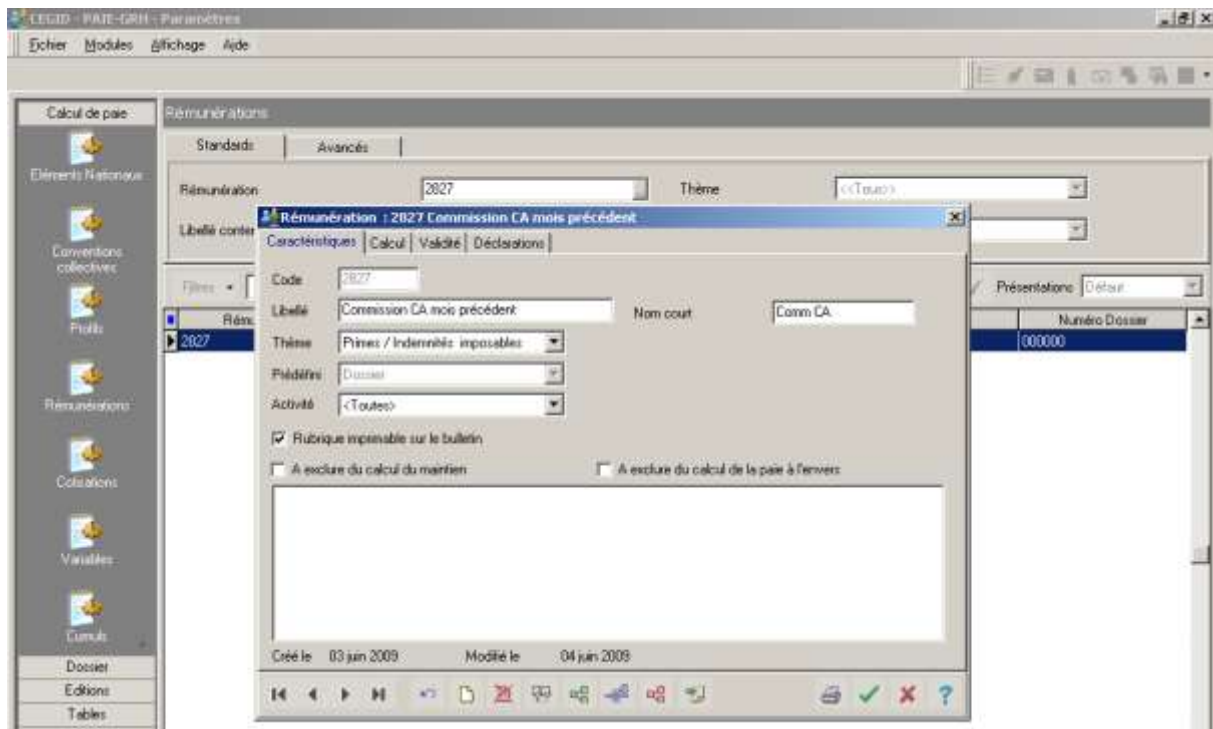
3^{ème} variable : celle correspondant aux dernière tranche (en fait on retrouve le principe des formules avec SI imbriqués de Excel)



2^{ème} étape :

Il faut créer une rubrique de rémunération qui renverra à la première variable (n° 2085) qui elle même, si nécessaire renverra vers la deuxième (n°2807) etc ...

Paramètres / calcul de paie / rémunérations



3^{ème} étape :

Il faut intégrer cette rubrique de rémunération dans le profil de paie.

Exemple de bulletin comportant le paramétrage précédent :

BULLETIN MODIFICATION

Établissement: **Musique à Lize**
 Salarié: **000000002 RADI Marcel**
 Date d'entrée: 13/02/2006 Date de sortie: Sortie définitive
 Date de naissance: 15/03/1966

Du: 01/04/2009 au: 30/04/2009 Trimestre forcé 30 / 30 Acquis: 2,50 Suppl: 0,00 Anc: 0,00
 Édité du: 01/04/2009 au: 30/04/2009 Bases forcées Tranches forcées Acquis modifiés

Code	Libellé	Base	Taux	Coefficient	Montant	Origine
0002	Salaires mensuel	151,67			1 800,00	Profil
1049	Prime exceptionnelle					Profil
2016	Heures supplémentaires 25 %	8,00	11,86787	1,25	118,88	Profil
2018	Heures supplémentaires 50%		11,86787	1,50		Profil
2820	Chiffre d'affaires				32 000,00	Profil
2827	Commission CA mois précédent				490,00	Profil
3210	Absence congés payés					Profil
3305	Prime d'ancienneté	2 398,68	2,00		47,97	Profil
4270	Indemnité congés payés					Profil
6300	Indemnité congés: non-cotés payés					Profil

Brut: 2 498,68 Net imposable: 2 054,88 Total heures: 159,67 Règlement modifié
 Brut fiscal: 2 498,68 Net à payer: 1 587,93 Payé le: 30/04/2009 par: Chèque

La rubrique « Chiffre d'affaires » a été intégrée au profil de bulletin pour information

REMARQUE : en utilisant la rubrique de rémunération 2820 pré-existante dans Cegid, on s'aperçoit qu'à l'impression cette rubrique n'apparaît pas sur le bulletin, en effet l'information « rubrique imprimable sur le bulletin » n'a pas été cochée ! Or cette information paraît importante pour le salarié qui veut contrôler le montant de sa commission. Comme on ne peut pas modifier une rubrique Cegid, il faut copier celle-ci (2820) et lui donner comme numéro 2825 par exemple sans oublier de cocher cette fois-ci « rubrique imprimable sur le bulletin » !

